

**Réunion organisée par le préfet de Corse sur la situation des sans abris d' Ajaccio
(07 mai 2009 – direction de la solidarité et de la santé de Corse et de Corse-du-sud)**

Le 23 avril dernier, l'association des sans abris « I fratelli di a strada », le secours populaire français (SPF) et la LDH avaient demandé audience en urgence au préfet de Corse.

Cette demande faisait suite à la fermeture de l'abri de nuit hivernal et à l'occupation des locaux de l'ancien collège du Finosello d' Ajaccio par la trentaine de sans abris victimes de cette fermeture.

Après une réponse téléphonique négative de la préfecture, les 3 associations avaient tenu une conférence de presse le 27 avril afin d'alerter l'opinion et de présenter [le manifeste d' « I fratelli di a strada »](#).

Ce jeudi 07 mai, le préfet a enfin réuni l'ensemble des institutions concernées par ce problème (député maire d' Ajaccio, présidents du conseil général de Corse-du-sud et de la collectivité territoriale de Corse (CTC), directions CCAS, CHRS, CPAM correspondantes, FALEP, Secours catholique, SPF, Croix Rouge, Médecins du Monde et LDH). Nous avons évidemment répondu favorablement à cette invitation en y associant toutefois « I fratelli di a strada ».

Pour sa part, la LDH est intervenue pour préciser :

- qu'elle n'ignorait pas le travail engagé depuis 2004 par la mairie d' Ajaccio et les associations concernées par les sans abris
- qu'elle n'avait pas vocation à se substituer au travail social des dites associations
- qu'elle soutenait « I fratelli di a strada » dans leur demande immédiate d'un hébergement d'urgence pérenne toute l'année, 1^{ère} étape vers le droit à un logement

Elle a vivement critiqué l'absence politique du conseil général et de la CTC à cette réunion, rappelant que personne ne pouvait se satisfaire de la situation actuelle et que l'occupation du Finosello était dangereuse en matière de sécurité et d'hygiène pour les occupants. Elle est une action de protestation que la LDH soutient mais ne peut en aucun cas être considérée comme durable par les politiques.

Elle a insisté sur la responsabilité politique de toutes les parties concernées (Etat, mairie d' Ajaccio, conseil général et CTC) pour trouver un terrain au plus vite afin d'y installer un hébergement pérenne pour les sans abris, les CHRS étant actuellement au complet.

□